

A priori, puisqu'il avait des enfants mineurs, il n'aurait pas dû être expulsé mais ces mots d'insultes envers le drapeau français et les Français eux-mêmes, le tollé provoqué par ses prêches, ont eu gain de cause au ministère de l'Intérieur.

Un imam bien connu pour son apologie de la haine...

Pour mémoire, dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux, l'imam avait qualifié le « *drapeau tricolore* » de « *drapeau satanique qui nous gangrèment* » qui n'a « *aucune valeur auprès d'Allah* ». Il a ajouté que « *vos gouvernants vont s'effondraient* » reprenant à son compte des pensées des Frères Musulmans. Saisi, le préfet du Gard, Jérôme Bonet, avait qualifié ces propos d' « *évidemment d'appel à la haine... On est sur des contenus qui remettent fondamentalement en cause nos valeurs et qui tombent sous le coup de la loi* ». Devant l'émoi de ces déclarations indignes, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, avait demandé dimanche dernier, le retrait de son titre de séjour. Après les lâches attentats de Charlie Hebdo, des enfants de l'école Jules Ferry de Bagnols-sur-Cèze avaient déclaré : « *C'est bien fait pour eux !* ». Donc, la situation était connue et date au moins du 7 janvier 2015... Rien n'avait été fait contre ces familles visiblement islamisées et radicalisées ! Mais une question demeure... Ce n'est pas la première fois que cet imam comme d'autres en France (voir celui de Brest affirmant que la musique est dangereuse aux enfants) formulent des propos inacceptables et faisant l'apologie de la haine. Pourquoi ont-ils pu le faire durant tant d'années sans qu'ils ne soient sanctionnés ? Certains lorgnent du côté des listes électorales pour dénoncer une complaisance politique avantageuse pour certains élus. Si cela était avéré, ces élus devraient aussi être condamnés avec la plus grande sévérité et interdits de mandats électifs...

La condamnation pas unanime de l'islam de France...

Certaines hautes autorités musulmanes dont la mosquée de Paris mais aussi, selon le grand imam de la mosquée de Bordeaux, Tareq Oubrou : « *Cet imam ne respecte même pas sa propre religion* », et d'ajouter : « *Cet islam n'a jamais existé, l'islam reconnaît la diversité des religions, des nations, il est en porte-à-faux avec le message coranique... Normalement, un musulman doit respecter les nations, les cultures, le système culturel où il vit... C'est un discours de délire, je pense qu'il est en transe, il ne sait pas ce qu'il dit et c'est déjà grave* ». Quant à Abdallah Zekri, vice-président du Conseil français du culte musulman et délégué du CFCM à la mosquée de Nîmes : « *Ce monsieur ne connaît pas l'histoire de la France, il est à côté de la plaque* ». Il a ajouté « *espérer une exécution rapide de l'OQTF* ». Dans le même temps, d'autres imams ont apporté leur soutien à leur homologue de Bagnols-sur-Cèze (Gard), affirmant que les autorités de la mosquée de Paris ou de Bordeaux ne représentaient en aucune manière l'islam de France. Il semblerait qu'il faille faire un grand ménage dans

les imams de France...

Expulsé vers la Tunisie...

A peine arrivé en Tunisie peu avant minuit, jeudi soir, à bord d'un vol en provenance de Paris, Mahjoub Mahjoubi, a déclaré : « *Je me battraï pour retourner en France où je vivais depuis quarante ans* ». Et de dénoncer une décision « *arbitraire* » affirmant qu'il va saisir la justice en France. « *Si le tribunal ne me rend pas justice, je ferai appel, et ensuite je ferai un recours devant la Cour européenne* » des droits de l'homme, a-t-il expliqué à l'AFP. « *Je n'ai pas insulté la communauté juive ni le drapeau français* », assure l'imam, âgé de 52 ans, dont l'épouse et les cinq enfants sont de nationalité française. Il vit actuellement dans la localité de Soliman, à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale Tunis. Et pourquoi ne pas expulser aussi sa femme et ses enfants dans un pays musulman où ils pourront tous mieux vivre leur foi dans un pays de « *mécréants comme la France* », dicit ce brave imam... ?

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité